



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Egypte

Question écrite n° 103723

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation de l'Égypte. Il désire connaître la position de la France suite aux changements politiques que connaît le pays.

Texte de la réponse

Depuis la chute du Président Moubarak en février 2011, l'Égypte est engagée dans un processus de transition démocratique qui doit s'achever mi-2012. Après les élections législatives, qui se déroulent de manière satisfaisante, les prochaines étapes concerneront l'élection d'un président de la République et l'adoption d'une nouvelle constitution. La France soutient cette transition démocratique. C'est tout le sens de la visite symbolique du Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la place Tahrir, dès le 6 mars 2011. La France s'est engagée activement pour mobiliser l'aide internationale, dans le cadre du Partenariat de Deauville. Au niveau bilatéral, elle a décidé d'augmenter de manière significative l'aide accordée à l'Égypte par l'intermédiaire de l'Agence Française de Développement. Cette aide est notamment destinée au soutien et à la création de PME, pour favoriser la création d'emplois. Seules des autorités exécutives et législatives légitimes, choisies démocratiquement par le peuple égyptien, seront à même de relever les défis économiques, politiques et sécuritaires qui se posent au pays.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103723

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2963

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1266